

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DEAS

Numéro: 13.166

Date: 1^{er} octobre 2013, 08h01

Type de proposition: Postulat

Auteur-e-s: Hughes Chantraine

Titre: Attractivité pour les entreprises selon la localisation – Etude du Crédit Suisse

Dans son étude parue mercredi 25 septembre et concernant le degré d'attractivité selon la localisation pour les entreprises, le canton de Neuchâtel arrive à la 24^e place sur 26...?

Quand on sait que l'impôt des personnes morales a particulièrement servi de référence, on s'étonne que Neuchâtel qui a mis en place une politique innovante et "attractive" en matière fiscale pour les personnes morales finisse, comme l'année précédente, dans le trio de queue.

En conséquence, nous demandons que le Conseil d'Etat mène une étude sur ce qui pourrait être engagé comme moyens afin d'améliorer cet état de fait et tendre à la moyenne helvétique.

Il en présentera le catalogue au Grand Conseil.

Développement

Toujours finir en queue de peloton, être inférieur à la moyenne suisse, on veut que ça change!

Dans le cas qui est présenté, peut-être que la méthodologie est défavorable au canton de Neuchâtel, mais l'impact en matière d'image pour le canton auprès des entreprises qui voudraient s'y installer, est néfaste.

Qu'est-ce que le Conseil d'Etat compte faire pour remédier à cela?

Signataire-s

CHANTRAINE	Hughes
WILLENER	Walter